



1939

1944

Gurs, souvenez-vous



Édito

Dimanche 28 octobre, nos amis allemands viendront commémorer la déportation, le 24 octobre 1940 de 6 538 de leurs compatriotes juifs de Bade, du Palatinat et de Sarre vers Gurs.

Si dans un premier temps ils avaient pu être rassurés de ne pas partir vers l'est, les terribles conditions de vie au camp de Gurs les firent vite déchanter. Plus d'un millier d'entre eux reposent dans le cimetière ; les autres furent déportés à partir de 1942, directement ou indirectement, vers les camps d'extermination nazis.

Les Juifs constituent le troisième groupe d'internés après les Républicains espagnols (et volontaires des brigades internationales) et les « indésirables ».

Tous furent les victimes de l'exclusion et de la haine en raison de leur action réelle (combattants de l'Espagne républicaine), supposée (antifascistes réfugiés en France et accusés, à la déclaration de la guerre, de constituer une « cinquième colonne ») ou en raison de leur religion juive (politique antisémite du Reich, adoptée par l'État Français avec la promulgation du statut des Juifs).

Ce bref rappel historique indique bien que les problématiques qui sous-tendent l'existence du camp de Gurs sont hélas toujours d'actualité : activisme d'extrême-droite, national-populisme, antisémitisme et rejet de l'étranger.

Les guerres au Proche-Orient et en Afrique ont chassé des millions de réfugiés vers l'Europe qui n'a pas suffisamment anticipé les problèmes à venir. La Grèce et l'Italie ont d'abord été les lieux d'accueil privilégiés. L'Allemagne (plusieurs millions de migrants) et la Suède notamment ont pratiqué une politique généreuse d'accueil, mais se trouvent aujourd'hui devant des problèmes d'intégration difficiles. Tous font face à une opinion publique de plus en plus réticente devant ces nouveaux venus qui ont souvent du mal à comprendre et à adopter les habitudes de vie occidentales.

Les partis d'extrême-droite se déchainent ; ils crient à « l'invasion » et, trouvant dans l'opinion publique des oreilles attentives, en profitent pour déverser leur politique d'exclusion et de haine.

Les attentats commis par des djihadistes se réclamant d'une interprétation sanglante de leur religion ont conduit à l'amalgame avec la majorité musulmane des pays frappés, majorité silencieuse qui n'a pas fermement condamné ces dérives.



Édito (suite)

Aujourd'hui, de nombreux pays européens se trouvent gouvernés par des partis d'extrême-droite ou par des coalitions opposées à tout nouvel accueil de réfugié. En Allemagne, l'extrême-gauche les rejoint peu à peu.

Michel Rocard disait, il y a quelques années en parlant de notre pays, « *nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde, mais nous devons en prendre notre part* ».

Quelle est cette part ? Et comment la traiter ?

Les réponses à ces questions appartiennent à nos dirigeants, mais de notre côté, nous devons, au nom de ce que représente le camp de Gurs, nous mobiliser auprès des jeunes pour délivrer un message de solidarité.

C'est bien ce travail qui est entrepris en France sous l'égide du Mémorial de la Shoah, dans 12 lieux de mémoire, avec la nomination d'Ambassadeurs de la Mémoire qui se réunissent à Paris tous les deux ans pour faire connaître le lieu qu'ils représentent et confronter leur action.



Au premier plan, les Ambassadeurs 2017 (Collège Simin Palay de Lescar) et leur professeure.

Depuis la création de l'Amicale du camp de Gurs en 1980 c'est la tâche que nous nous assignons et que nous continuons de porter bien haut.

Nous ne faillirons pas.

André Laufer

Édité par l'Amicale du Camp de Gurs

Directeur de la publication :
André Laufer

Comité de rédaction :
Antoine Gil, Claude Laharie,
André Laufer

Maquette, Infographie,
Photogravure, Impression :
IPADOUR, Pau

Commission paritaire :
1120 A 07572

N° Siret : 448 775 213

ISSN : 0249 9266

Dépôt légal : à parution



..... *la vie de l'amicale*

Nouveaux adhérents

- **Christelle Viodé**, de Chambolle-Musigny, Côte d'Or.
- **Gérald Rosemberg**, Angers (Maine-et-Loire).
- **Marie-Christine Comenie**, Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques).
- **Marie-Noelle Carriou**, Rennes (Ille-et-Vilaine).
- **Pierre Touya**, de Paris 20^{ème}.
- **Marie-Hélène Cires**, de Rognac. Elle est la fille de Carmen Cires, réfugiée espagnole, et de Buenaventura Cires, ancien interné de Gurs (décédé il y a douze ans). Merci pour ce bel exemple d'hommage à la mémoire des anciens dont la vie fut brisée par la guerre civile espagnole.
- **Marie-Josée Nebra**, de Mont-de-Marsan. Elle est la fille de Hyacinthe Nebra, ancien interné de Gurs ; dont nous avons signalé le décès dans le dernier numéro du bulletin. Nous publions dans notre rubrique *Courrier* un extrait de la lettre qu'elle vient de nous adresser.

..... *ces visages que nous ne reverrons plus...*

• **Miguel Angel Sanz**

Il était l'une des figures de l'Amicale et de l'histoire du camp. Toujours gai, toujours entreprenant, toujours sur la brèche, il nous a quittés au mois de juillet, à l'âge de 100 ans. On se souvient de son témoignage dans *Mots de Gurs*, au début du film. Il rappelait avec jovialité, combien l'arrivée dans le camp béarnais avait constitué pour lui une surprise presque heureuse, après le camp d'Argelès où « il n'y avait rien, sauf la mer et le sable ».

Il faisait partie du groupe des *Aviateurs* de l'Armée républicaine espagnole. Perpétuel évadé, dans tous les camps par lesquels il est passé, il fut dans les années cinquante l'un des pionniers du commerce avec la Chine de Mao.

Emile Vallés raconte son histoire dans les *Itinéraires d'internés au camp de Gurs*. Parfois cela tient de l'Odyssée, comme en 1940, lorsqu'il s'évade du camp, y retourne quelques jours après pour faire évader la femme et le bébé d'un ami gendarme, y parvient après avoir essuyé quelques coups de feu en passant sous les barbelés, retourne dans son îlot pour faire évader une autre femme juive, y parvient, est repris et enfermé à l'îlot de représailles avant de s'évader une nouvelle fois. Il avait publié l'histoire de sa vie dans *Memorias de un chico de Vallecas piloto de caza de la Republica* (Editions Graficas, L'Ormo, Madrid). En préface de son livre, on peut lire : « Que je suis heureux, sans race ni religion ».

Depuis le temps, nous pensions que Miguel Angel était éternel...



..... commémoration et cérémonies

Les commémorations de l'internement des Juifs badois, le dimanche 28 octobre 2018

Cette année, comme nous l'avions évoqué dans le dernier bulletin (n° 151, p. 3 et 4), les cérémonies d'hommage aux internés expulsés du Pays de Bade et du Palatinat les 24 et 25 octobre 1940 avant d'être internés à Gurs, ont été déconnectées de la Journée de la Déportation.

Ces cérémonies auront lieu le dimanche 28 octobre. Elles sont organisées par la *Communauté de travail pour l'entretien du cimetière de Gurs* ainsi que par le *Consistoire de la Communauté des Israélites du pays de Bade*.

La *Communauté de travail* se compose des collectivités ou associations suivantes : ville de Karlsruhe, ville de Mannheim, ville de Freiburg, ville d'Heidelberg, ville de Pforzheim, ville de Constance, ville de Weinheim, ville d'Emmendingen, ville d'Offenburg, ville de Lörrach, ville de Bruchsal, ville de Baden-Baden, ville de Rastatt, ville de Bühl, ville de Kuppenheim, ville de Bretten et Communauté des communes du Palatinat.

Le programme est le suivant :

- 15 h 30 : cérémonie au cimetière (les messieurs sont priés de se couvrir la tête pendant la commémoration)
- 17 h 30 : vin d'honneur au Foyer rural de Gurs.

L'Amicale invite tous nos adhérents et sympathisants à venir nombreux à cette cérémonie qui rend hommage à un des moments les plus tragiques de l'histoire du camp.





..... *la gestion du camp de Gurs*

Le syndicat mixte de gestion du camp de Gurs vient d'être créé.

Il s'agit d'un moment essentiel dans la mise en valeur du site du camp

Nous avons déjà évoqué ce sujet dans le n° 150 (mars 2018) du bulletin, en annonçant « des changements importants dans la gestion administrative du camp ». Le processus vient de franchir une étape décisive avec la création du syndicat mixte, appelé de ses vœux depuis longtemps par l'Amicale.

Rappelons les faits.

Le 1^{er} juillet dernier, le préfet des Pyrénées-Atlantiques signait l'arrêté autorisant la création du syndicat mixte. Ce syndicat rassemble, d'une part, la *Communauté de communes du Béarn des Gaves* et, d'autre part, la *Communauté des communes du Haut Béarn*. Son siège est situé à la Mairie de Gurs (1 chemin du Hameau, 64190 Gurs). Son président est M. Michel Forcade, maire de Gurs ; les vice-présidents sont M. Daniel Lacrampe, président de la Communauté de communes du Haut Béarn, et M. Jean Labour, président de la communauté de communes du Béarn des Gaves ; les membres sont M. Gaston Faurie, maire de Dognen, et M. Dominique Lagrave, maire de Préchacq-Josbaig.



M. Michel Forcade, Président du syndicat

Le 24 juillet, le bureau du syndicat se réunissait pour la première fois. Il prenait une décision essentielle pour la suite des projets de mise en valeur du site. Il décidait en effet de « *déléguer la maîtrise d'ouvrage au Mémorial de la Shoah pour la réalisation d'un centre d'interprétation dans le cadre d'un projet d'aménagement et de valorisation* » du site. Il précisait : « *le Mémorial pourrait*



..... la gestion du camp de Gurs

conduire opérationnellement le projet et son exploitation, sous réserve de la finalisation du tour de table financier et des accords à formaliser ».

La prochaine réunion sur le sujet est prévue pour la rentrée de septembre. Nous tiendrons évidemment nos adhérents informés des décisions qui y seront prises.

Mais d'ores et déjà, nous pouvons affirmer qu'une étape importante vient d'être franchie puisque, en effet, non seulement une autorité unique est chargée de la gestion du site, mais surtout, la voie est désormais libre pour que le *Mémorial de la Shoah* et l'*Amicale de Gurs* parviennent à mener à bien leur projet de mémorial (nous préférons ce mot à l'expression *centre d'interprétation*). L'année 2019, soit 80 ans après la création du camp, devrait être déterminante à ce sujet...

..... brèves

• **Le comité de jumelage de Navarrenx et Rheinstetten** (pays de Bade), conçu à l'origine pour que des jeunes français et allemands puissent consacrer bénévolement une demi-journée de leur temps au nettoyage du cimetière du camp de Gurs, vient de fêter ses cinquante ans. Rappelons qu'il avait été conçu à l'origine par l'ancien consul de France en pays de Bade, André Chabrierie, et le maire de Navarrenx ; comme, au fil des années, les jeunes avaient fini par se lasser, il avait été remplacé par la cérémonie de recueillement devant le monument du cimetière.



Aujourd'hui, de jeunes allemands continuent à venir avec la délégation des villes badoises et nous aurons l'occasion de les rencontrer le 28 octobre prochain. Ils sont les descendants directs de leurs « jumeaux » des années soixante. Ils symbolisent une belle aventure humaine de réconciliation et de coopération.



..... *concert de musique classique*
Deuxième édition des Echappées musicales
du camp de Gurs

Cette deuxième édition a été marquée par un véritable événement. Pour la première fois, en effet, une représentation musicale était donnée, non seulement, à l'intérieur même du camp, sur le site de l'ancien îlot K, mais surtout, à l'intérieur même de la baraque reconstituée. Les participants étaient donc dans les mêmes conditions que les internés, trois-quarts de siècle auparavant.



Certes la comparaison est malvenue puisque le public d'aujourd'hui n'a rien de comparable avec celui d'hier : pas d'angoisse de l'avenir, pas d'antisémitisme d'état, pas d'épuisement des corps, pas de faim au ventre, pas de puces ni de poux, pas de rats courant sur les poutres, pas de froid glacial ni de chaleur étouffante, etc. Mais il n'en reste pas moins que les spectateurs étaient assis dans les mêmes conditions ou presque (les internés étaient accroupis dans la paille, pas le public du 1^{er} juillet), ils étaient serrés les uns contre les autres entre les poutres verticales de la baraque, dans l'obscurité et l'exiguïté, ils voyaient mal les artistes et devaient s'accommoder d'une acoustique très médiocre.

Mais le public avait répondu présent. Environ 200 personnes, quelques-unes préférant rester à l'extérieur de la baraque, où la température était moins élevée.



.....concert de musique classique

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques, M. Gilbert Payet, nous avait fait l'honneur de sa présence, à titre privé.

Après une brève présentation d'André Laufer, président de l'Amicale, et de Claude Laharie, organisateur, les deux artistes présentèrent un concert vraiment exceptionnel. D'abord parce que tous les morceaux avaient été joués dans les mêmes lieux par les internés du camp, près de 80 ans auparavant. Ensuite parce que Mélina Burlaud avait fait un remarquable travail de recherche, exhumant plusieurs partitions jusqu'alors inconnues. Enfin parce que la voix puissante et chaude de Claire Beaudoin, merveilleusement accompagnée au piano par Mélina Burlaud, parvenait à communiquer au public une force émotive peu commune. A la fin du concert, lorsque Claire reprit les morceaux interprétés par Alfred Nathan et Kurt Leval, notamment *La Veuve joyeuse* et *Je Chante* de Charles Trenet, les auditeurs éprouvaient quelques difficultés à retenir leurs larmes...

L'Amicale est fière d'avoir pu organiser un concert gratuit (libre participation) d'une telle qualité. Elle tient à remercier tous ceux qui l'ont permis, parmi lesquels le Conseil départemental, la Communauté des communes et les nombreux bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine.

L'année prochaine, pour le 80^{ème} anniversaire de l'internement des premiers « Gursiens », le concert sera consacré aux Républicains espagnols.



Mélina Burlaud et Claire Beaudoin dans la baraque de Gurs



..... **courrier**

• **Marie-José Nébra** est la fille de Hyacinthe Nébra, ancien interné de Gurs. Nous avons signalé la mort de son père dans le dernier numéro de notre bulletin (rubrique *Ces visages que nous ne reverrons plus*). Dans le courrier de remerciement qu'elle vient de nous adresser elle précise le parcours original de sa famille pendant la guerre :

« *Si mes grands-parents paternels étaient des républicains espagnols qui se sont battus pour leur idéal de démocratie en Espagne, mes grands-parents maternels étaient des Français. Ils étaient instituteurs de la République française. Durant la guerre, ils ont recueilli des enfants juifs dans leur école, le temps que puisse s'organiser leur passage en zone libre, puis en Espagne. Ils l'ont fait sans bruit. Nous ne l'avons su que très tard...* »

Ce bel exemple de la fraternité entre les réfugiés républicains espagnols et les réfugiés juifs pourchassés par Vichy, est un peu emblématique de ce que l'on pouvait observer à l'intérieur du camp de Gurs.

Il apporte un nouvel élément à ce que notre vieil ami Paul Niedermann a coutume d'affirmer : « sans les femmes espagnoles internées, nous aurions eu toutes les difficultés à survivre, mon frère et moi, deux adolescents, à l'intérieur du camp de Gurs. »

• **Mme Catherine Siguret** est la petite fille de Mireille Knoll, dont nous avons évoqué l'assassinat sordide, à Paris, le 25 mars dernier, par deux marginaux auxquels elle avait l'habitude de rendre service (voir le bulletin précédent, p. 8). Nous avons, à cette occasion, rappelé que Mireille Knoll était la fille d'Emilio Kerbel, qui fut interné à Gurs pendant l'été et l'automne 1940.

Elle nous adresse le courrier suivant qui précise et détaille les informations que nous avons données dans notre dernier bulletin.



Mireille Knoll

J'ai reçu la réponse pour les dates de détention d'Emile Kerbel de la part des archives départementales des Pyrénées-Atlantiques. Ils ont été formidables. Il y avait aussi des documents très intéressants.

C'est le mari de Mireille Knoll (Kurt Knoll) qui était en camp à Saint Cyprien, en 1940, à l'époque où ça ne menait pas directement à Drancy. Il en a été libéré après plusieurs mois, et a été finalement arrêté en Haute Savoie en septembre 1942, déporté à Rivesaltes, puis Drancy, puis Auschwitz, avec l'un de ses frères. Il avait 18 ans.

Le père de Mireille Knoll, Emile Kerbel, était parti en éclaireur dans le sud, Mireille Knoll étant à Paris avec sa mère, mais il a été arrêté car juif étranger (brésilien). Il y a été détenu un mois en octobre 41, puis a été pris comme ouvrier agricole (GTE), puis 40 jours de prison à Pau (car il avait produit de faux certificats pour pouvoir travailler), puis à nouveau Gurs en mars 1942 et en juin, il a été emmené à la frontière pour repartir au Brésil via le Portugal. Une chance vu le durcissement de la politique anti-juive. Il a été rejoint à cette période par sa femme, son fils Jacques et sa fille Mireille et ont embarqué en fait pour le Canada.

Voilà, vous savez tout. Merci beaucoup pour votre réponse et le travail que vous menez sur d'autres fronts.

Nous sommes sensibles à ce courrier et nous tenons à remercier Mme Siguret pour toutes ces précisions.



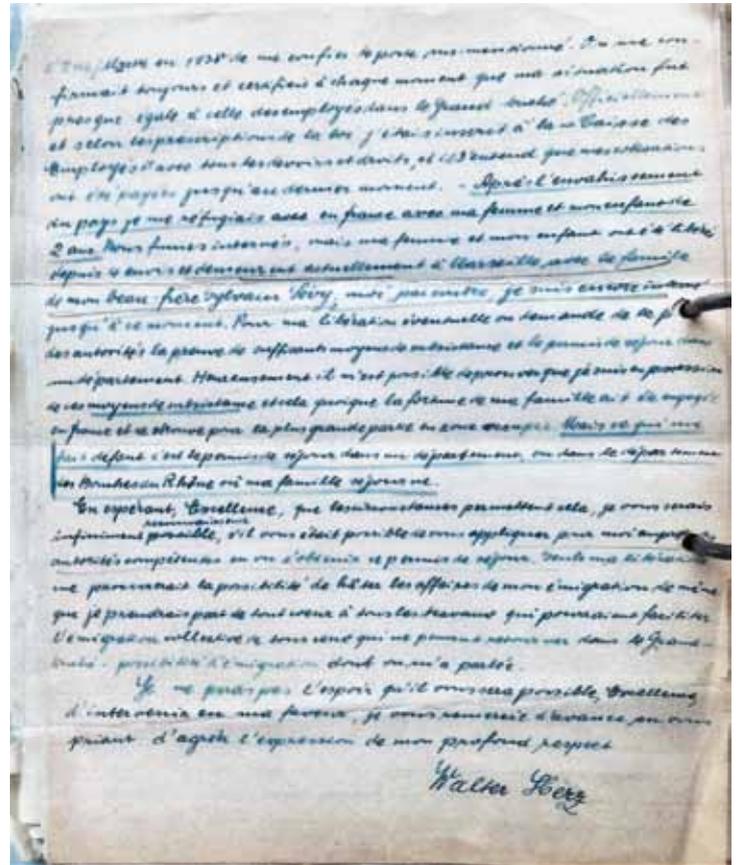
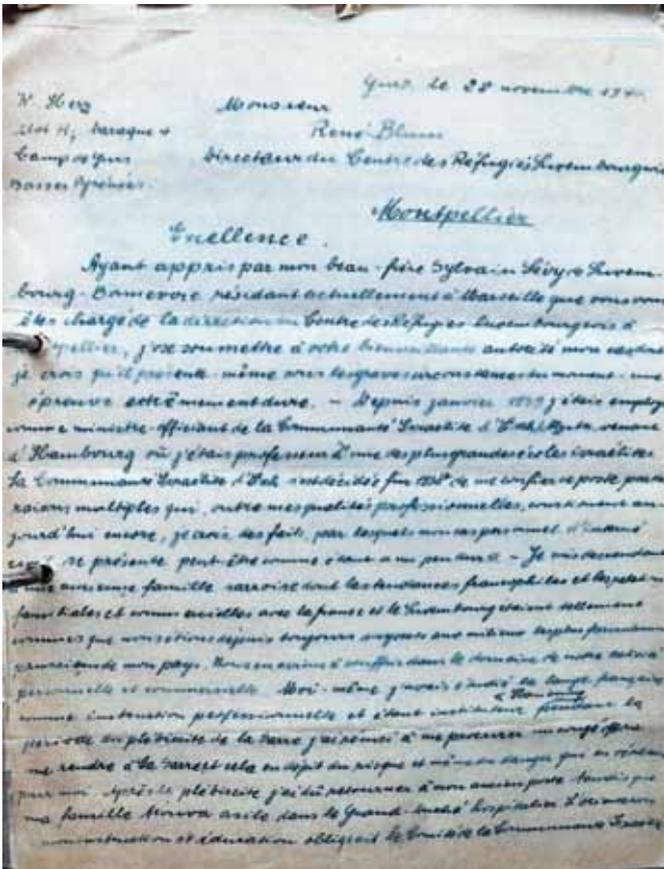
documents

Le destin d'une famille juive luxembourgeoise internée au camp de Gurs

M. Daniel Devisse, de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), nous fait passer les documents ci-dessous qui retracent le destin de sa famille pendant la seconde guerre mondiale. Il avait deux ans lorsqu'il a été interné à Gurs avec son père et sa mère. Il a survécu à la guerre et aux persécutions antisémites, mais ne précise pas dans quelles conditions. Ses parents, en revanche, ont été déportés et exterminés à Auschwitz.

M. Devisse est une personnalité connue du Val-de-Marne. Il fut pendant de longues années le maire de Choisy-le-Roi et son épouse était inspectrice de l'Education nationale.

Dans le courrier qu'il nous a adressé, il précise : « je me permets de vous transmettre une lettre de mon père Walter Herz, retrouvée récemment grâce aux recherches du musée de la Résistance d'Esch-sur-Alzette, au Luxembourg. J'ai été interné au camp de Gurs quelques mois comme l'indique cette lettre. Celle-ci vous dira mieux que moi les raisons de mon adhésion à votre amicale. Je suis par ailleurs président de l'AFMD 94 et maire honoraire de Choisy-le-Roi. »





documents

TRANSCRIPTION PARTIELLE

W. Herz
Ilot H, baraque 4
Camp de Gurs
Basses-Pyrénées

Gurs le 28 novembre 1940

Monsieur René Blum
Inspecteur du centre des réfugiés luxembourgeois
Montpellier

Excellence,

Ayant appris par mon beau-frère Sylvain Lévy, de Luxembourg-Bonnevoie, résidant actuellement à Marseille, que vous vous êtes chargé de la direction du Centre des Réfugiés luxembourgeois à Montpellier, j'ose soumettre à votre bienveillante autorité mon cas, dont je crois qu'il présente - même sous les graves circonstances du moment - une épreuve extrêmement dure. Depuis janvier 1939, j'étais employé comme ministre-officiant de la Communauté Israélite d'Esch-sur-Alzette, venant de Hambourg où j'étais professeur d'une des plus grandes écoles israélites. La Communauté Israélite d'Esch s'est décidée fin 1938 de me confier ce poste pour des raisons multiples qui, outre mes qualités professionnelles, constituent aujourd'hui encore, je crois, des faits pour lesquels mon cas personnel d'interné civil se présente peut-être comme étant « un peu dur ». Je suis descendant d'une ancienne famille sarroise dont les tendances francophiles et les relations familiales et commerciales avec la France et le Luxembourg étaient tellement connues que nous étions depuis toujours suspects aux milieux les plus farouchement prussiens de mon pays. (...) Après le plébiscite [en Sarre] j'ai dû retourner à mon ancien poste tandis que ma famille trouva asile dans le Grand-Duché hospitalier. (...) On me confirmait toujours et certifiait à chaque moment que ma situation fut presque égale à celle des employés du Grand-Duché. (...)

Après l'envahissement du pays, je me réfugiais en France avec ma femme et mon enfant de 2 ans [il s'agit de Daniel DAVISSE]. Nous fûmes internés, mais ma femme et mon enfant ont été libérés depuis quatre mois et demeurent actuellement à Marseille avec la famille de mon beau-frère Sylvain Lévy. Moi par contre je suis encore interné jusqu'à ce moment. Pour ma libération éventuelle, on demande de la part des autorités la preuve de suffisants moyens de subsistance et le permis de séjour dans un département. Heureusement, il m'est possible de prouver que je suis en possession de ces moyens de subsistance et cela quoique la fortune de ma famille ait été engagée en France et se trouve pour la plus grande partie en zone occupée. Mais ce qui me fait défaut, c'est le permis de séjour dans un département ou dans le département des Bouches-du-Rhône où ma famille séjourne.

En espérant, Excellence, que les circonstances permettent cela, je vous serais infiniment reconnaissant s'il vous était possible de vous appliquer pour moi auprès des autorités compétentes en vue d'obtenir de permis de séjour. (...)

La réponse, que M. Devisse joint à son courrier, interviendra le 20 décembre 1940. Il y est notamment déclaré que « pour fixer votre résidence éventuel (sic) dans le département des Bouches-du-Rhône, un certificat d'hébergement est indispensable ». La lourdeur de ces formalités administratives contradictoires explique pourquoi que le permis de séjour n'arrivera jamais...

Daniel Devisse termine son courrier par ces mots terribles : « Mon père sera ensuite transféré aux Milles, d'où il partira pour Auschwitz en septembre 1942 avec ma mère Irma Herz. »



..... *histoire du camp de Gurs* *documents*

Les douze décès d'internés de Gurs, survenus à Pau et à Eaux-Bonnes à l'époque de Vichy

Dans le bulletin n° 143 (juin 2016), nous avons présenté un article intitulé « *Les six internés du camp de Gurs morts à l'hôpital de Bayonne* » (p. 10-13). Nous y présentions les résultats des recherches de notre ami Juan Muñoz, qui avait dépouillé les archives de la ville de Bayonne et avait découvert que six internés de Gurs avaient fini leurs jours à l'hôpital Saint-Léon de Bayonne.

Une nouvelle découverte du même type vient d'être faite pour Pau. Nous présentons ci-dessous les photocopies extraites du registre des décès de la Ville de Pau, qui montrent que douze internés de Gurs sont décédés à l'hôpital de Pau entre 1941 et 1943. Il s'agit d'informations totalement inédites puisque rien de précis n'était parvenu jusqu'à nous sur le sujet.

Les douze Gursiens décédés à Pau sont :

1- **Samuel Katzaner** né à Bruchsal le 21 décembre 1868. Il était âgé de 73 ans. Il est indiqué comme « résidant à Gurs ». Son décès est survenu à Pau (hôpital Laherrère) le 1^{er} janvier 1941.

2- **Max Wertheimer** né à Lichtersheim le 21 octobre 1862. Il était âgé de 79 ans. Décès survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 7 février 1941.

3- **Jean Lipkowitz** né à Berlin le 14 mai 1882. IL était âgé de 58 ans. Décès survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 15 février 1941.

4- **Josef David** né à Zervingenberg le 22 mars 1863. Il était âgé de 78 ans. Décès survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 15 février 1941.

5- **Lina Edheimer** née à Oberginberg le 18 juillet 1867. Elle était âgée de 78 ans. Elle est indiquée comme « venant du camp de Gurs ». Décès survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 6 janvier 1942.

6- **Sally Oppenheimer** né à Sassenheim le 6 septembre 1886. Il était âgé de 56 ans. Il est indiqué comme « domicilié à Gurs ». Décès survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 23 janvier 1942.

7- **Greta Kahn, épouse Lefor**, née à Romkilt le 17 août 1893. Elle était âgée de 50 ans. Décès survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 8 février 1942.

8- **Mendel Golschmidt** né à Falkenberg le 2 mars 1886. Il était âgé de 56 ans. Il est indiqué comme « venant de Gurs ». Décès survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 8 février 1942.

9- **Heinrich Wesly** né à Reheim le 4 novembre 1886. Il était âgé de 57 ans. Il est indiqué comme « résidant à Gurs ». Décès survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 1^{er} juin 1942.

10- **Johanna Niedermann** née à Scandolsheim le 4 juin 1882. Elle était âgée de 60 ans. Elle est indiquée comme « domiciliée à Gurs ». Décès survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 24 juillet 1942.

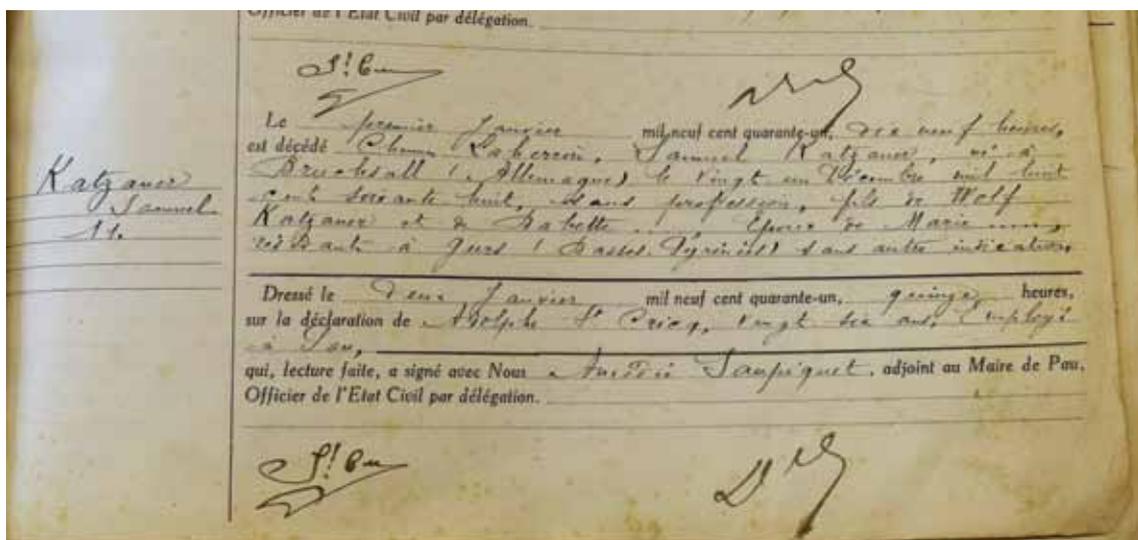


.....histoire..... du camp de Gurs

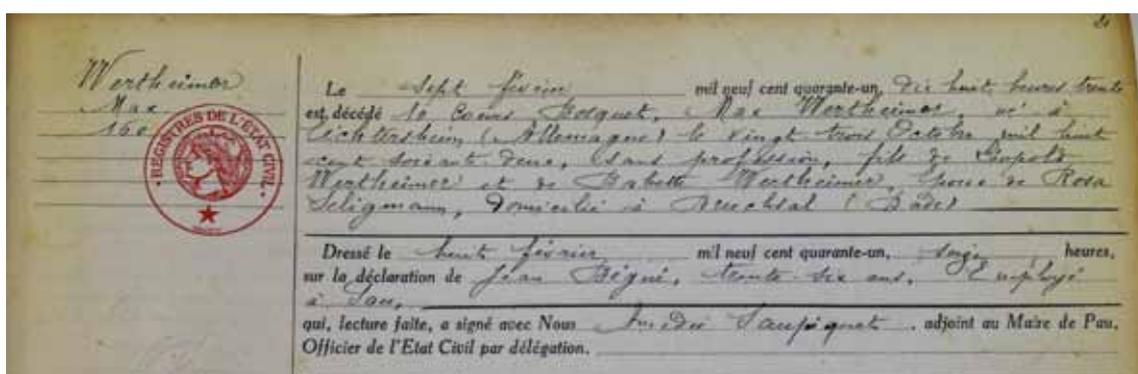
11- **Léopold Hirsch** né à Lentershausen le 26 janvier 1876. Il était âgé de 67 ans. Il est indiqué comme « résidant aux Eaux-Bonnes ». Décès survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 28 février 1943.

12- **Léopoldine Kleefeld** née à Breisach le 12 mai 1862. Elle était âgée de 81 ans. Elle est indiquée comme « résidant aux Eaux-Bonnes ». Décès survenu à Pau (hôpital Laherrère) le 20 avril 1943.

Voici les photocopies des mentions portées sur les registres de décès de la Ville de Pau, pour les années 1941, 1942 et 1943.



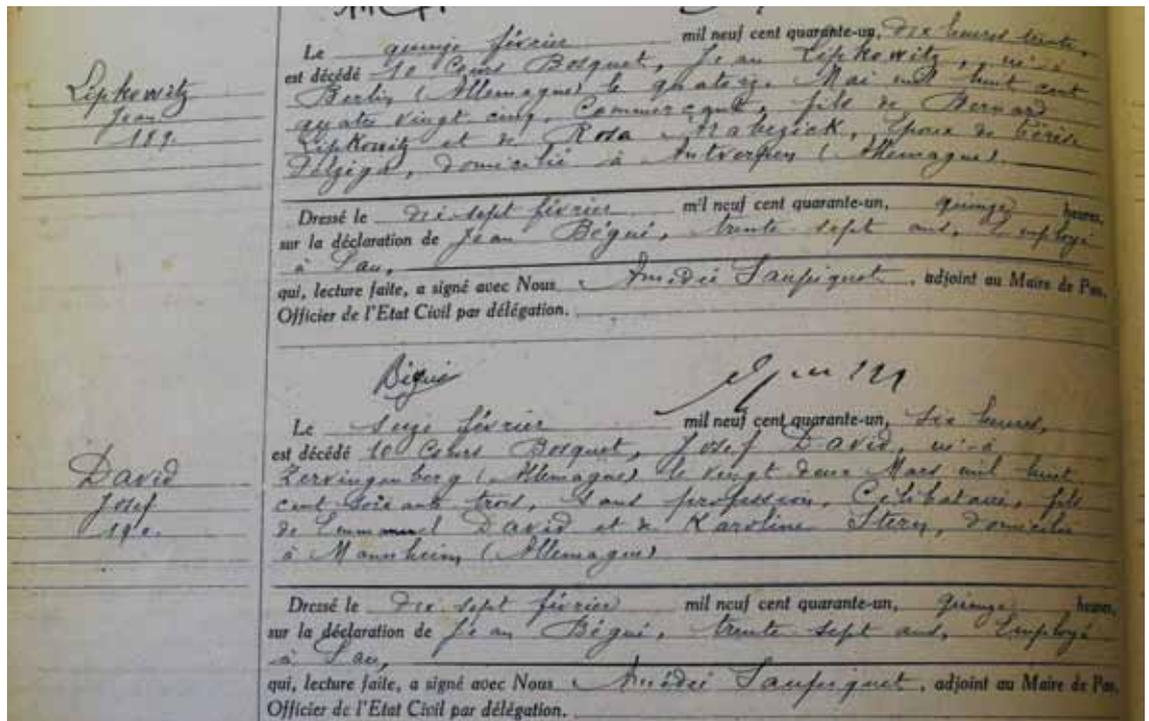
Décès de **Samuel Katzaner** (73 ans) « résidant à Gurs », survenu à Pau (hôpital Laherrère) le 1^{er} janvier 1941 (ADPA, Tramways, 1 E 460)



Décès de **Max Wertheimer** (79 ans), survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 7 février 1941 (ADPA, Tramways, 1 E 460)

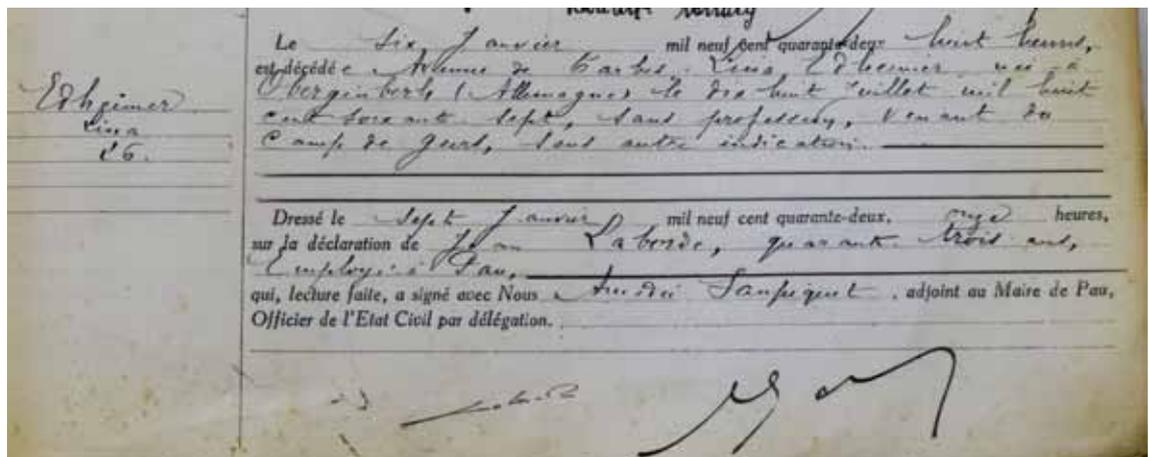


histoire du camp de Gurs



Décès de **Jean Lipkowitz** (58 ans), survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 15 février 1941 (ADPA, Tramways, 1 E 460)

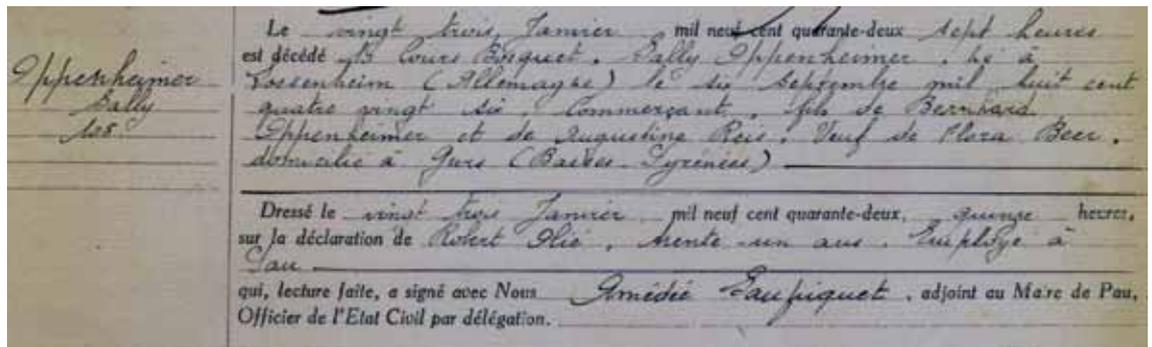
Décès de **Josef David** (78 ans), survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 15 février 1941 (ADPA, Tramways, 1 E 460)



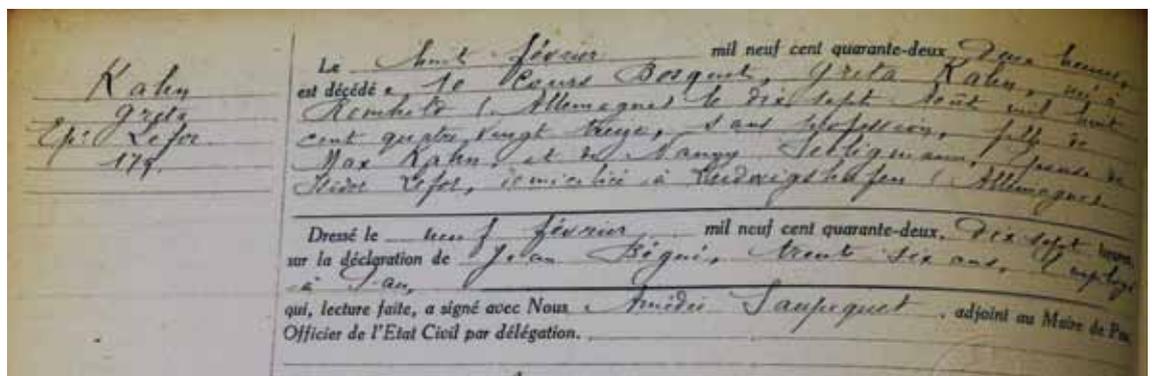
Décès de **Lina Edheimer** (78 ans) « venant du camp de Gurs », survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 6 janvier 1942 (ADPA, Tramways, 1 E 463)



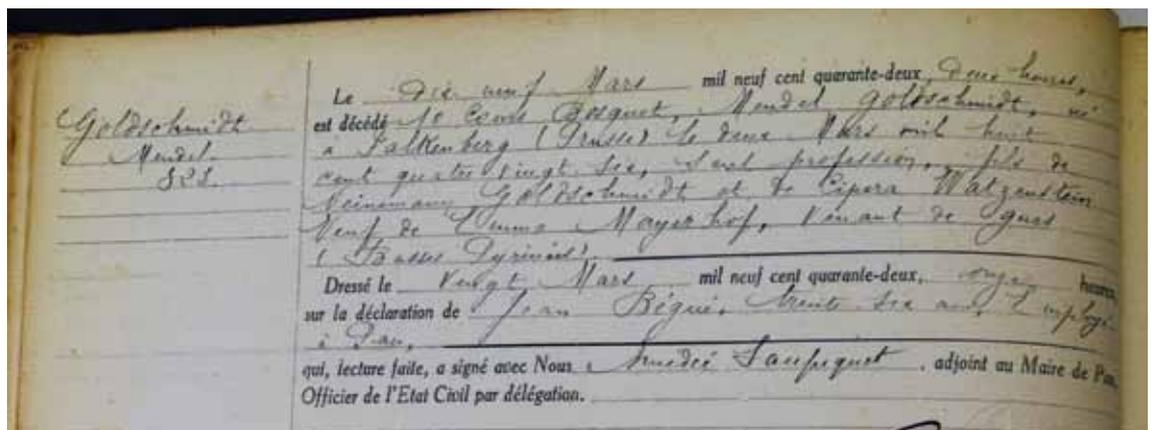
**histoire
du camp
de Gurs**



Décès de **Sally Oppenheimer** (56 ans) « domicilié à Gurs », survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 23 janvier 1942 (ADPA, Tramways, 1 E 463)



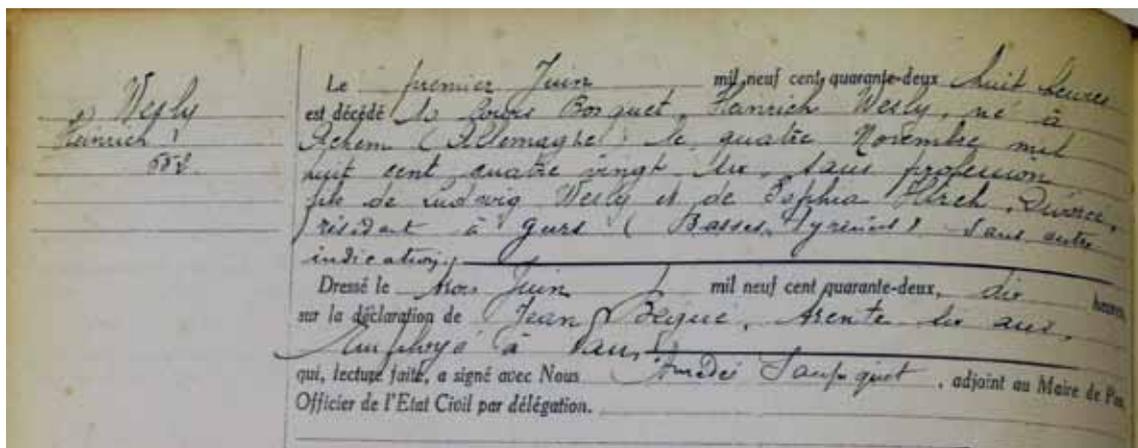
Décès de **Greta Kahn, épouse Lefor** (50 ans), survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 8 février 1942 (ADPA, Tramways, 1 E 463)



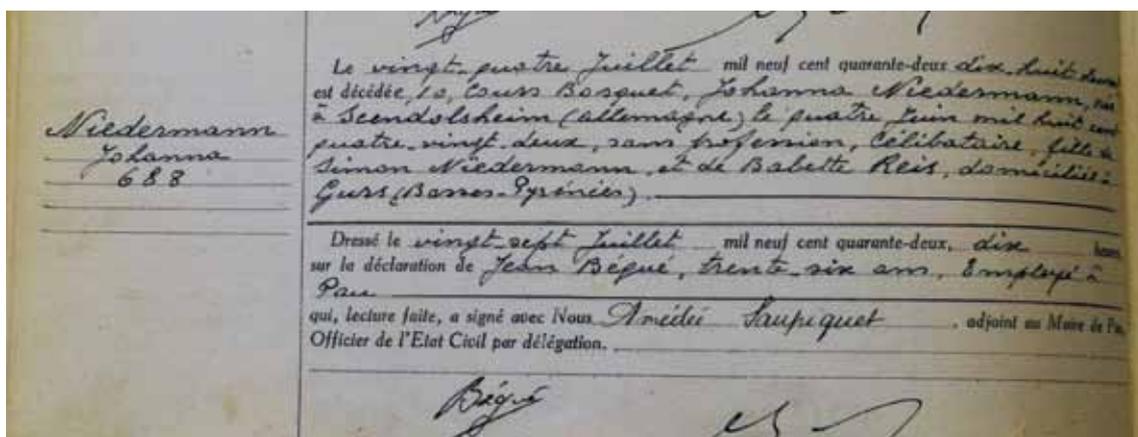
Décès de **Mendel Golschmidt** (56 ans) « venant de Gurs », survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 8 février 1942 (ADPA, Tramways, 1 E 463)



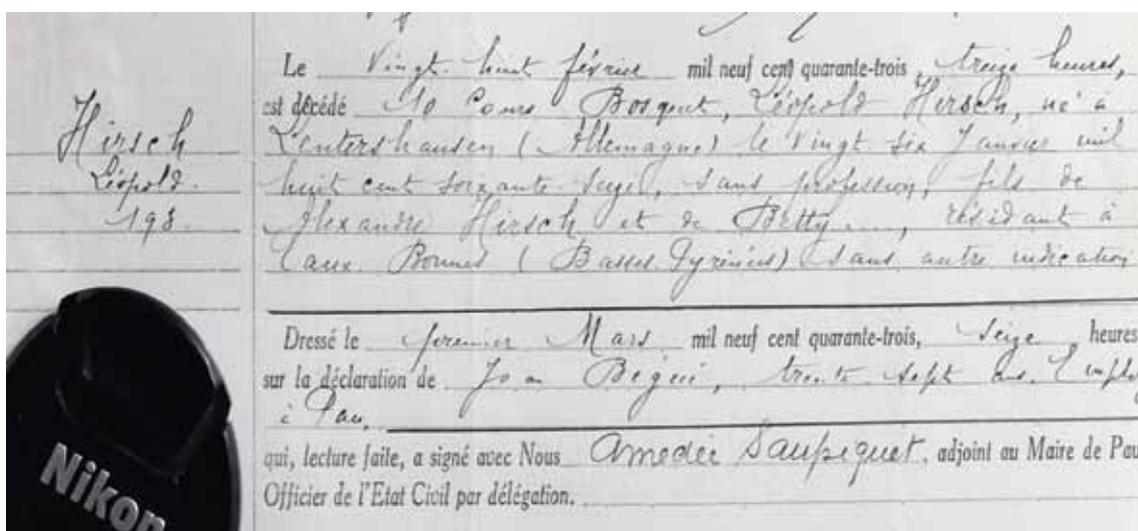
histoire du camp de Gurs



Décès d'**Heinrich Wesly** (57 ans) « résidant à Gurs », survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 1^{er} juin 1942 (ADPA, Tramways, 1 E 463)



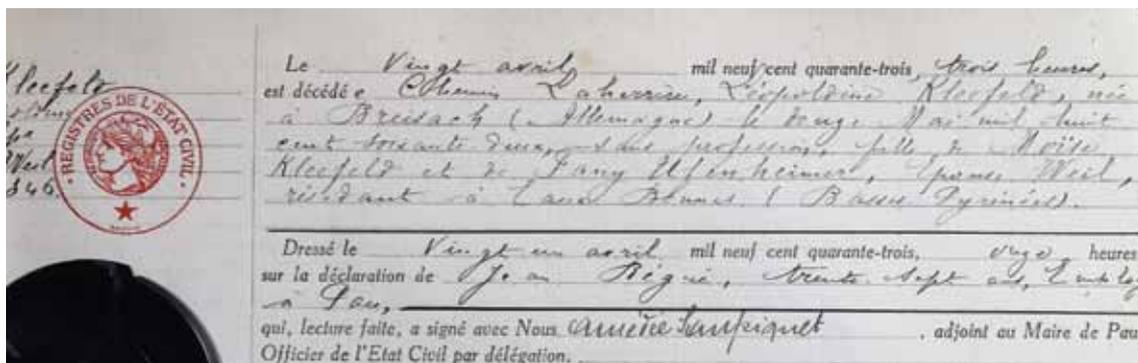
Décès de **Johanna Niedermann** (60 ans) « domiciliée à Gurs », survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 24 juillet 1942 (ADPA, Tramways, 1 E 463)



Décès de **Léopold Hirsch** (67 ans) « résidant aux Eaux-Bonnes », survenu à Pau (hôpital Bosquet) le 28 février 1943 (ADPA, Tramways, 1 E 463)



histoire du camp de Gurs



Décès de **Léopoldine Kleefeld** (81 ans) « résidant aux Eaux-Bonnes », survenu à Pau (hôpital Laherrère) le 20 avril 1943 (ADPA, *Tramways*, 1 E 463)

Ces documents appellent les quelques remarques suivantes.

1- Ces documents, comme ceux qui concernent les décès des six Gursiens espagnols à l'hôpital Saint-Léon de Bayonne, constituent la preuve indiscutable que tous les décès de Gurs ne sont pas survenus au camp. Au total, nous pouvons affirmer que 18 internés de Gurs, au moins (les 6 de Bayonne et les 12 de Pau), sont morts en dehors du camp des suites de leur enfermement. Ces 18 décès correspondent à des hospitalisations de Gursiens dans les hôpitaux civils de Pau et de Bayonne, qui se sont soldées par des décès.

On peut logiquement penser que la liste n'est pas exhaustive. On sait en effet que certains internés ont été transférés dans l'hôpital psychiatrique de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), en très mauvais état de santé, et on peut imaginer que certains d'entre eux y sont morts. Au total, le nombre des internés gursiens décédés au cours de leur hospitalisation pourrait être évalué à un nombre compris entre 20 et 25.

En ce qui concerne ceux dont nous sommes certains, c'est-à-dire les 18 de Pau et de Bayonne, il convient de souligner qu'aucun d'entre eux n'est enterré au cimetière du camp. Aucun d'entre eux ne figure sur la liste de décès du cimetière du camp. Il est certain que leur décès est lié à l'internement, ce que confirme les mentions « venant de Gurs » ou « domicilié à Gurs », mais les dépouilles des intéressés ne reposent pas au cimetière du camp. Mieux, on ne sait pas exactement où ces hommes et ces femmes ont été inhumées, à Pau ou à Bayonne.

Il convient donc de les ajouter à la liste des 1074 « Gursiens » morts et enterrés au camp. Ce qui porterait le nombre à 1092, au moins.

Nous devons rendre hommage à ces 18 *nouveaux* morts de Gurs. Nous nous inclinons devant la mémoire de ces hommes et de ces femmes submergés et détruits dans le grand tourbillon de la guerre. Nous leur devons le respect et faire silence devant leurs souffrances mortelles.



..... histoire du camp de Gurs



2- En ce qui concerne les douze personnes décédées à Pau, plusieurs questions restent posées, pour lesquelles nous n'avons pas de réponses.

Pourquoi ont-elles été transférées dans les hôpitaux de Pau ? On peut penser qu'il s'agit de cas très graves que le médecin-chef du camp avait jugé incompatibles avec les installations dont il disposait au camp. Mais on sait que d'autres cas très graves n'ont jamais eu cette possibilité et se sont conclus par un décès au camp. Pourquoi ceux-là ont-ils bénéficié d'un transfert dans la métropole béarnaise ? Auraient-ils été en quelque sorte *privilegiés*, quoi que moribonds, et si oui, pour quelle raison ? Aucune réponse certaine ne peut être apportée à ces questions.

La seule lecture de l'état-civil des douze « Gursiens » décédés à Pau montre qu'il s'agit en majorité d'hommes (huit hommes et quatre femmes), qu'ils étaient âgés ou très âgés (six ont plus de 70 ans) et qu'ils proviennent presque tous du Pays de Bade (10 sur 12). Les quatre premiers morts correspondent au terrible hiver 1940-41 qui a vu près de 750 personnes disparaître au camp ; les autres surviennent soit pendant les premiers mois de l'année 1942, à la veille des déportations, soit en 1943, lorsque le camp est presque vide.

Les douze de Pau constituent un groupe très différent des six de Bayonne. Il s'agit exclusivement de juifs ; ils sont plus âgés, parfois d'ailleurs très âgés ; tous viennent d'Allemagne et presque tous étaient originaires du Pays de Bade ; aucun d'entre eux ne semble devoir être assimilé à un combattant, encore moins à un guérillero.

Mais, au-delà de ces différences, il faut insister sur la fraternité dans la mort qui unit les six de Bayonne et les douze de Pau. Dans un cas comme dans l'autre, ils furent les victimes de leur exil en France et de leur séjour au camp. Ils sont le symbole des souffrances et des persécutions subies par les internés étrangers réduits au rang d'*indésirables*.

Au total, ces documents exceptionnels apportent un éclairage particulier sur les décès de Gurs. Ils confirment les analyses que nous avons faites au moment de la *découverte* des six « Gursiens » morts à l'hôpital de Bayonne. Ils viennent compléter notre connaissance de l'histoire de Gurs et celle de l'internement en France entre 1939 et 1944.

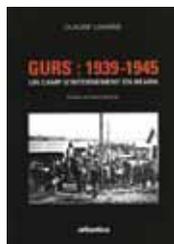


..... *pensez déjà à vos cadeaux de Noël...*

L'Amicale dispose dans ses stocks de quelques ouvrages qu'elle peut adresser à nos adhérents. Voici ceux que nous vous proposons en vue de vos futurs cadeaux de Noël. Faites-nous la commande sur le site internet et nous vous les ferons parvenir dans les meilleurs délais ou par chèque à faire parvenir à notre trésorier : **Jean-Claude ETCHEPARE - 33 Bd des Couettes - 64000 PAU.**

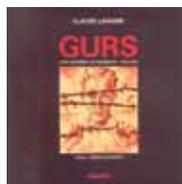
Les produits des ventes sont exclusivement destinés à l'Amicale.

A ceux qui s'étonneraient de cette annonce précoce, sachez que notre quatrième bulletin trimestriel, celui de décembre, vous arrive toujours en extrême fin d'année, presque toujours après les fêtes...



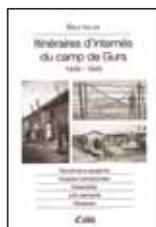
• **Laharie (Claude). Gurs. 1939-1945. Un camp d'internement en Béarn.**

Préface de Robert Badinter. Atlantica, Biarritz, 2005, 159 p.
10 € (+ frais de port : 3 €).



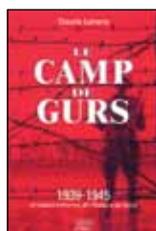
• **Laharie (Claude). Gurs. L'art derrière les barbelés (1939-1944).**

Préface de Serge Klarsfeld. Atlantica, Biarritz, 2007, 168 p.
25 € (+ frais de port : 5 €).



• **Vallès (Emile). Itinéraires d'internés au camp de Gurs.**

Cairn, Pau, 2016, 77 p.
14 € (+ frais de port : 3 €).



• **Laharie (Claude). Le camp der Gurs 1939-1945. Un aspect méconnu de l'histoire de Vichy.**

J&D éditions. Biarritz, Biarritz, 1993, 398 p.
21 € (+ frais de port : 5 €).



• **DVD. Mauroy (Jean-Jacques). Mots de Gurs, de la guerre d'Espagne à la Shoah.**

Participation de Claude Laharie et Denis Peschanski.
CumaMovi, Amicale du camp de Gurs, 2003.
15 € (+ frais de port : 3 €), DVD quadrilingue.



**Inlassablement, l'Amicale s'adresse aux jeunes.
Ici, Emile Vallès et des collégiens
dans la baraque.**

CHANA TOVA

*Le Conseil d'Administration
et son Président
souhaitent
à tous nos amis juifs
et leurs familles
une bonne et heureuse
année 5779.*

Appel de cotisation 2018

Cher(e) adhérent(e) et ami(e)

Notre force c'est notre sociétariat.

C'est votre nombre qui atteste de l'intérêt que vous portez à notre action lorsque nous avons à dialoguer avec nos partenaires financeurs pour la poursuite de nos projets (aménagement de la deuxième tranche, organisation de visites, éditions d'ouvrages...).

Votre contribution nous est absolument indispensable pour nous encourager à continuer.

C'est pourquoi nous vous adressons cet appel, en vous rappelant que depuis 2017 la cotisation est passée à 25 euros, avec délivrance d'un certificat fiscal vous permettant une déduction fiscale. Cet appel étant inséré dans notre bulletin de juin, si entre-temps vous avez déjà renouvelé votre adhésion, veuillez ne pas en tenir compte.

Je vous remercie par avance de votre contribution qui nous aidera à faire vivre la mémoire du camp et je vous adresse mon salut le plus amical.

André LAUFER,
Président

P.S : Votre chèque libellé à l'ordre de
« Amicale du camp de Gurs » est à adresser à :

Jean-Claude ETCHEPARE
33 Bd des Couettes 64000 PAU

Ou par virement bancaire à notre compte :
BANQUE POPULAIRE DU SUD-OUEST
RUE LATAPIE 64000 PAU

Voir **RIB** ci-dessous

BP AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Titulaire du compte/Account holder

AMICALE DU CAMP DE GURS
CHEZ M ETCHEPARE

33 BOULEVARD DES COUETTES
64000 PAU



Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1090 7000 3003 0194 4758 893

BIC (Bank Identification Code)
CCBFRPPBDX

Code Banque
10907

Code Guichet
00030

N° du compte
03019447588

Clé RIB
93

Domiciliation/Paying Bank
BPACA PAU LATAPIE